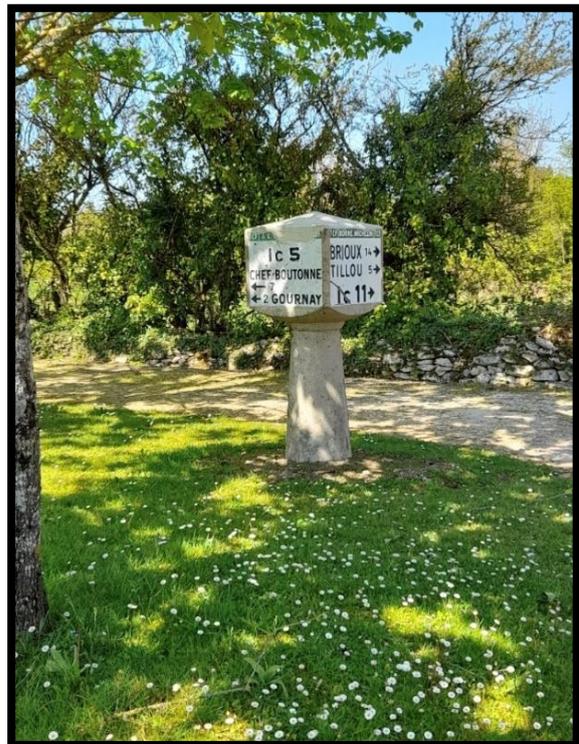
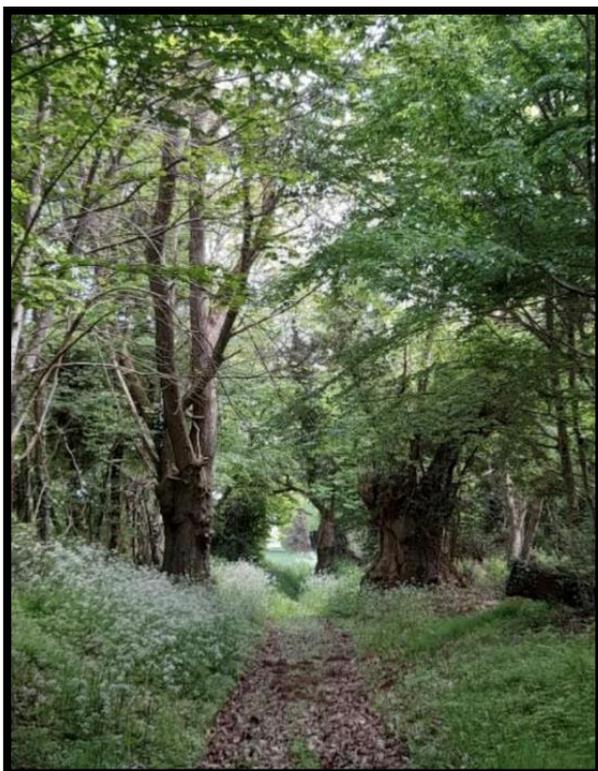




Bulletin Municipal n°11

Juin 2022



Commune de Valdelaume

Mairie de VALDELAUME

Adresse : 1, rue du Puits Grelet
Hanc - 79110 VALDELAUME
Tel: 05 49 29 83 63
Mail : mairie-valdelaume@paysmellois.org

Horaires d'ouverture :

Lundi : 8h30 – 12h
Mardi : 13h30 – 17h30
Mercredi : 13h30 – 17h 30
Jeudi : 13h30 – 17h30
Vendredi : 8h30 – 12h

Secrétaire de mairie : Sabine Ardillon

Les conseillers :

Maire : Emmanuel Caquineau
1^{ère} adjointe : Mathilde Garçonnet-Sillon
2^{ème} adjointe : Isabelle Baudrit
3^{ème} adjointe : Fabienne Vignier
4^{ème} adjointe : Odile Rault
5^{ème} adjoint : Eric Desavivres

FRAGNEAU Jessica, FRAGNEAU Monique, VAURY
Laura, MORNET-KOHLER Maryse, BABIN Etienne,
PAQUEREAU Stéphane, JOLLY Jacques, BERNARD
Jean-François, GUILLON Jean Luc, OHIN Narcisse,
DOMERGUE Gilles, MERLE Dominique, GIRAULT
Claude

SOMMAIRE

Le mot du Maire
Ça s'est passé au Conseil
La mairie vous informe
Vie associative
Infos diverses

Pages 3 et 4
Pages 5 à 7
Pages 8 à 16
Pages 17 à 25
Pages 26 à 36

Elections législatives à venir

Les prochaines élections auront lieu à la salle de conseil municipal à la mairie de Valdelaume à Hanc le dimanche 12 juin puis le dimanche 19 juin.
Les horaires sont les suivants : 8h00 – 18h00

Le mot du Maire

Nos vœux se réalisent enfin, diminution de l'épidémie, levée des restrictions, printemps estival, certes la pluie nous manque mais que de bienfaits pour chacun de nous.

Je ne souhaite pas revenir sur l'actualité que vous entendez tous les jours, élections, inflation... mais plutôt vous proposer de prendre connaissance dans ce bulletin de l'actualité des associations communales œuvrant à l'organisation de plusieurs manifestations réparties sur la commune ces prochains mois et qui vont nous permettre de sortir, se revoir et vivre normalement.

2 autres grands rendez-vous également : le conseil municipal vous invite le 14 juillet à Ardilleux sur l'ancien stade autour d'un apéritif et à la fête estivale le dimanche 31 juillet à Pioussay pour partager un repas et animations gratuites pour tous les habitants.

Des invitations seront distribuées dans chaque boîte aux lettres et insérées au bulletin avec le détail des manifestations et réservation.

Je vous souhaite une bonne lecture, un bel été de convivialité et de partage.

Je vous dis donc à très bientôt.

Emmanuel Caquineau

A message from the Mayor

At last our wishes are coming true ! The epidemic is fading away, restrictions are lifted and summer has arrived early. Despite the lack of rain - good news for all of us.

I don't want to insist in this bulletin on the daily news of elections and inflation..... but rather to let you know what the local associations in our commune are working on ; organising events in the next few months to let us go out, see each other and enjoy normal life.

Also, two important Communal events : the Conseil Municipal invites you on July 14th for an apéritif (to celebrate the Fête Nationale) at Ardilleux football pitch, and then on Sunday July 31st to the Summer Fête at Pioussay to share a meal and enjoy free entertainment. Invitations will be distributed in all your post boxes, with details and a reservation form.

I hope you enjoy this newsletter, and have a good summer with family and friends,

See you soon !

Emmanuel Caquineau



14 Juillet
2022

INVITATION

La municipalité de VALDELAUME
vous invite à partager *le verre de l'Amitié*

jeudi 14 juillet à 11 h 30

sur le stade d'Ardilleux

(en cas de mauvais temps repli à la salle des fêtes)



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du 08 mars 2022 A 20 heures 30 à BOUIN

Présents : CAQUINEAU Emmanuel, GARCONNET-SILLON Mathilde, BAUDRIT Isabelle, VIGNIER Fabienne, RAULT Odile, DESAIVRES Eric, BABIN Etienne, PAQUEREAU Stéphane, FRAGNEAU Jessica, FRAGNEAU Monique, BERNARD Jean-François, GUILLON Jean Luc, MORNET-KOHLER Maryse, Dominique MERLE, OHIN Narcisse, DOMERGUE Gilles.

Absent : Claude GIRAULT

Absents excusés : Jacques JOLLY (pouvoir), VAURY Laura (pouvoir)

GESTION ECOLOGIQUE DES CIMETIERES :

Depuis le 1^{er} janvier 2017 la Loi Labbé « interdit aux personnes publiques d'utiliser des produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces verts accessibles au public y compris les cimetières à compter de juillet 2022. »

Des Conseillers et le personnel communal sont allés visiter le cimetière de Périgné, commune qui a mis en place depuis plusieurs années ce procédé à la place des produits désherbants.

Mme BAUDRIT présente au Conseil des techniques d'engazonnement des cimetières proposées par la société ECHOVERT de Niort. Un calcul du coût sera fait pour la prochaine réunion.

Mme MORNET-KOHLER demande si les enfants et l'école pourraient participer à la communication de ce nouveau procédé.

AMENAGEMENT DE LA COUR DE LA MAIRIE :

M. le Maire présente un avant-projet d'aménagement de la cour de la mairie fait par la société NATP avec un « enrobé » pour le circuit des voitures, des places de parking et de la végétalisation. Le coût est estimé à environ 60000 €.

Mme MORNET-KOHLER regrette que des suggestions faites par l'étude de la CAUE n'aient pas été prises en compte.

M. DOMERGUE demande s'il est bien nécessaire de matérialiser des places de parking et si c'est le cas de les prévoir végétalisées et souhaite que la couleur de l'enrobé soit la plus claire possible.

Le débat est ouvert et en résumé, les conseillers demandent que le projet soit revu...

PLACE DE BOUIN :

M. Eric DESAIVRES présente la réfection d'une partie de la place de Bouin environ 180 m² qui sera réalisée par les agents communaux et refaite en dalles engazonnées.

Aide d'urgence pour les populations victimes – Action Ukraine – Ouverture du fonds d'action extérieure des Collectivités territoriales (FACECO)

M. Le Maire explique que le ministère de l'Europe et des affaires étrangères (MEAE) a activé le fonds d'action extérieure des collectivités territoriales (FACECO) afin de fédérer les initiatives et l'élan de solidarité exceptionnel avec le peuple ukrainien dans les territoires.

Ce mécanisme permet à toutes les collectivités qui le souhaitent, quelle que soit leur taille, d'apporter leurs contributions financières. Pour les collectivités territoriales souhaitant contribuer financièrement au FACECO :

- la garantie que la gestion des fonds sera confiée à des agents de l'État experts dans l'aide humanitaire d'urgence et travaillant en liaison étroite avec les organisations internationales et les ONG françaises ;
- l'assurance que les fonds seront utilisés avec pertinence, afin de contribuer à une réponse française coordonnée et adaptée à la crise ;

Après avoir pris connaissance des conditions et de l'action pouvant permettre une aide au peuple Ukrainien, le Conseil municipal décide à l'unanimité :

De voter une contribution financière de 2000 euros au profit de « Action Ukraine - soutien aux victimes du conflit »

D'autoriser M le Maire à signer et exécuter toutes les démarches nécessaires au versement de ce fonds.

LOGEMENTS COMMUNAUX :

M. le Maire propose au Conseil d'établir un projet de rénovation énergétique des logements communaux et leur autorisation pour consulter des cabinets d'études en vue des diagnostics énergétiques.

ECLAIRAGE PUBLIC :

Toujours dans le contexte économique et écologique, M. le Maire propose de revoir les horaires d'extinction de l'éclairage public dans tous les villages de la commune et de les harmoniser.

M. DOMERGUE dit qu'il n'est pas trop pour, sachant que c'est également sécurisant. Les autres membres valident de nouveaux horaires à voir avec SEOLIS :

Hiver allumage 6 h 30 extinction 22 h

Été allumage 6 h 30 extinction 23 h

QUESTIONS DIVERSES :

- ✓ Le budget sera voté lors de la prochaine réunion en avril. Une proposition est distribuée aux conseillers.
- ✓ PERSONNEL : Un 2^e agent est en arrêt maladie, Mme Joanna MEZIL, intérimaire a pris ses fonctions au 1^{er} mars au sein de l'équipe technique.
- ✓ EOLIEN : le projet de parc éolien de Villeneuve a été refusé par le Préfet. Le Conseil décide de rester sur sa décision de ne pas accepter de nouveaux projets sur la commune pendant toute la durée du mandat.
- ✓ SUBVENTION : l'Association OSAPAM de Chef-Boutonne organise avec les enfants de 7 écoles, du CE1 au CM2, la préparation des cérémonies (ouverture, flamme..) des jeux olympiques 2024 et demande aux communes concernées de participer financièrement.
Le conseil accepte de donner une subvention de 100 euros.
- ✓ FETE ESTIVALE : un débat s'ouvre sur la date d'organisation d'une fête estivale tant attendue. Seules, 7 voix pour l'organiser le 14 juillet. La date est donc fixée au dimanche 31 juillet à Pioussay. Les conseillers vont travailler sur la préparation.

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du 05 avril 2022 A 20 heures 30 à BOUIN

Présents : CAQUINEAU Emmanuel, GARCONNET-SILLON Mathilde, BAUDRIT Isabelle, VIGNIER Fabienne, RAULT Odile, DESAIVRES Eric, BABIN Etienne, PAQUEREAU Stéphane, FRAGNEAU Monique, VAURY Laura, JOLLY Jacques, BERNARD Jean-François, GUILLON Jean Luc, MORNET-KOHLER Maryse, OHIN Narcisse, DOMERGUE Gilles.

Absent : Claude GIRAULT

Absents excusés : FRAGNEAU Jessica (Pouvoir), MERLE Dominique (Pouvoir),

BUDGETS

- **Les comptes 2021 s'établissent comme suit :**

Dépenses de fonctionnement 669 609.69

Recettes de fonctionnement 1 041 674.05

Excédent Fonctionnement 2021 372 064.36

Dépenses d'investissement 399 658.74

Recettes d'investissement 304 277.48

Déficit d'investissement - 95 381.26

Excédent à intégrer sur budget 2022 276 683.11

Les comptes 2021 sont approuvés à l'unanimité.

- **Vote du budget 2022**

Les comptes de fonctionnement prévisionnels s'équilibrent à 991 984.11 €

Les comptes d'investissement prévisionnels s'équilibrent à 389 108.26 €

Monsieur le Maire demande aux conseillers s'ils désirent augmenter ou baisser la taxe foncière bâtie et la taxe foncière non bâtie rappelant que celles-ci font l'objet d'un lissage donc avec des taux différents appliqués sur chacune des 4 anciennes communes pour finalité un taux unique en 2026. A l'unanimité des voix, le Conseil valide les taux et décide de ne pas augmenter ces taxes, elles seront donc pour cette année :

- TAXE FONCIERE NON BATIE : 53,19
- TAXE FONCIERE BATIE : 31,56

Concernant les subventions, en 2021 celles-ci se montent en totalité à 1690€, à l'unanimité il est voté la reconduction de toutes les subventions pour le même montant SAUF pour l'HOPITAL DE RUFFEC, la subvention accordée sera de 200€ au lieu de 100€.

Monsieur le Maire met au vote le budget prévisionnel 2022, il est approuvé à l'unanimité

TRAVERSEE D'ARDILLEUX

Monsieur le Maire fait part au Conseil de réclamations faites par des habitants d'ARDILLEUX concernant la vitesse limitée à 70 km/h dans la traversée du bourg et propose que cette vitesse soit ramenée à 50 km/h, par sécurité, notamment pour les personnes âgées qui traversent sur les 3 passages piétons et les enfants qui prennent le bus. Les conseillers ont débattu et pour finir ont voté :

- 7 ont voté pour ramener la vitesse à 50 KM/H
- 3 se sont abstenus
- 8 ont voté contre

Monsieur le Maire regrette cette prise de position mais au final explique au Conseil que c'est un simple avis et qu'il peut décider de prendre un arrêté municipal pour ramener la vitesse à 50 km/h dans la traversée d'ARDILLEUX

COMMISSIONS

- **COMMISSION ENVIRONNEMENT :**
 - ✓ Mme BAUDRIT présente le projet de la commission sur écran, des modèles de jeux proposés : notamment pour équiper le BREUIL COIFFAUD, deux tables de ping-pong « DIABOLO » pour équiper les aires de jeux d'ARDILLEUX et PIOUSSAY.
 - ✓ Dans le prolongement de la présentation lors du précédent conseil de la végétalisation du cimetière de PIOUSSAY, un devis a été demandé et s'élève à 2274.73€, il a été voté à l'unanimité, sachant qu'il pourra évoluer en coût puisque le projet sera réalisé au cours du 3^{ème} trimestre 2022 pour une meilleure implantation
 - ✓ Les monuments aux morts de BOUIN, BREUIL COIFFAUD et HANC seront fleuris avec des vivaces.
- **FETE ESTIVALE :** Mme GARCONNET-SILLON présente le projet retenu pour la fête annuelle du 31 juillet prochain et rappelle qu'un repas sera proposé sur inscription gratuit pour les habitants de la Commune, et payant pour les personnes extérieures (10€ par personne), et dans la limite de 250 personnes. Sont prévus : jeux divers et gonflables, repas paëlla, stand divers, Groupe Mc Kenzie de Bouin pour la musique.
- **COMMISSION VOIRIE :** M. DESAIVRES fait part au Conseil de la nécessité de faire l'acquisition d'un broyeur d'accotement et d'un nouveau tracteur.
- **COMMISSION BATIMENT :** Mme Fabienne VIGNIER indique que concernant le logement de PIOUSSAY, les travaux de rénovation se poursuivent. La location de ce logement est prévu pour le 1^{er} mai. L'autre logement à PIOUSSAY (maison neuve) se libère fin avril. Il y a eu aussi un changement de locataire à HANC.

BUDGET COMMUNAL

Le Conseil municipal a procédé au vote des comptes 2021 et prévisions budgétaires 2022 :

- **Compte administratif 2021**

Dépense de fonctionnement 2021 : 669 609,69€

Recette de fonctionnement 2021 : 1 041 674,05€

Résultat de clôture 2021 : + 372064.36 €

Dépense d'investissement 2021 : 399 658,74€

Recette d'investissement 2021 : 304 277,48€

Résultat de clôture 2021 : - 95381.26€

Le vote du budget est chaque année l'occasion de tirer notamment un bilan des investissements communaux réalisés. Ainsi en 2021 la commune s'est dotée :

- De 9 citernes incendies pour un montant de 99 387.60 €
- D'équipements pour les aires de jeux à Bouin, Pioussay, Hanc et Ardilleux pour un montant de 15604.80 €
- De vitrines d'affichage pour différents villages pour un montant de 9432.24 € et de boîtes à livres à Ardilleux, Bouin, Hanc et Breuil-Coiffaud pour un montant de 2707 €
- De 4 défibrillateurs sur Ardilleux, Breuil-Coiffaud, Hanc et Pioussay pour un montant de 5 800€
- Du matériel d'entretien a également été acquis (débroussailleuse, nettoyeur haute pression..) pour un montant de 2812 €
- Des travaux sur les logements communaux ont été réalisés pour un montant de 36951 € ainsi que 40251 € sur les voiries (signalisations).
- L'achèvement des travaux d'enfouissement et d'éclairage à Hanc pour 13742 €
-

- **Budget Prévisionnel 2022 :**

Dépense et recettes de fonctionnement 2022 : 991 984.11 €

Dépense et recettes d'investissement 2022 : 389 108.26 €

Concernant 2022, les projets d'investissement portent principalement sur :

L'aménagement de la cour de la mairie

La rénovation du logement communal de Pioussay

La remise en peinture de la grille de l'ancienne mairie d'Ardilleux et du soldat du monument aux morts

L'achat d'un tracteur, broyeur et d'un compresseur

Restauration de registres anciens

Impôts locaux

Le Conseil municipal a décidé de ne pas augmenter les taux de la taxe foncière bâti et non bâti qui sont maintenues à :

TFB : 31.56 %

TFNB : 53.19 %

TRAVAUX – VOIRIE

En Mai nous avons dû embaucher 2 saisonniers pour la période de tonte, pour combler plusieurs arrêts de travail. Les principaux travaux réalisés par les agents ce trimestre sont essentiellement de l'entretien :

- Tonte et rotofils dans les villages avec taille des palissades
- Entretien des massifs à fleurs et rosiers et création de nouveaux massifs à Bouin et Lugée ; des plantations de différentes fleurs et plantes ont été réalisés.
- Installation d'une borne Michelin, trouvée dans une haie à Ardilleux
- Entretien des cimetières et nettoyage des tombes des Soldats morts pour la France
- Pose des nouvelles tables de pique-nique aux aires de jeux ainsi qu'un banc soleil à Pioussay
- Réfection de la maçonnerie du puits de Lugée et restauration des puits à La Jarge et à Jouhé ainsi que leurs ferrures
- Bouchage des nids de poules sur les routes goudronnées avec de l'enrobé froid
- Passage du cultivateur dans le milieu des chemins blancs ainsi que le broyeur d'accotement en bordure de toutes les routes
- Passage du gyrobroyeur dans différents sites et chemins de terre et calcaire ainsi que la fruitière à Villeneuve
- Réfection du logement communal attenant à l'école de Pioussay comprenant, la peinture de plusieurs pièces ainsi que les différentes ouvertures et menus travaux
- Remplacement du fil à linge ainsi que tonte, taillage de la palissade et divers travaux au logement locatif dans le lotissement à Pioussay

En conseil municipal, il a été décidé d'investir dans un broyeur d'accotement pour l'entretien des 185 km de chemins sur la commune, ainsi qu'un tracteur.



Bienvenue à Bernard et Yanis !



Philippe avec la débrousailluse d'accotement

Gilles avec le gyrobroyeur

« Coup de gueule et remerciements »

Nos amis chasseurs des bourgs de BOUIN, HANC et PIOUSSAY ont organisé le samedi 9 avril 2022 une collecte de déchets sur les bords de chemin et dans les bois de HANC et PIOUSSAY.

Après avoir arpenté tout l'hiver les bois, quelle n'a pas été leur surprise de déterrer non pas des nuisibles, mais plutôt des déchets abandonnés par des pollueurs peu scrupuleux !

C'est ainsi que dans la bonne humeur, malgré le spectacle peu ragoûtant qui a été trouvé ce jour-là, il a été ramassé plusieurs centaines de kilos de débris divers allant de chaussures, pots, casseroles, contenants de toutes natures, bâches, pneus, etc ...

Hélas il reste encore à travers nos bois de très nombreux dépôts sauvages, certains datent de plusieurs années, la végétation s'est invitée au travers, mais cela reste malgré tout dangereux pour notre planète et pour tout un chacun, nombre de ferraille rouillée, coupante, peut présenter un danger lors de vos balades.

Les chasseurs ont prévu de faire d'autres opérations de ce type, les associations de la Commune et les habitants seront invités s'ils le souhaitent à se joindre à eux, nous vous en reparlerons dans les prochains bulletins.

Maintenant les photos parlent d'elles-mêmes !





Horaires d'ouverture des déchèteries

de Chef-Boutonne, route d'Aubigné – Péchiot

Période	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
du 01/04 au 30/09			9H30-12H 14H-18H			
du 01/10 au 31/03			9H30-12H 14H-17H			

de Sauzé-Vaussais, Impasse des Carrières

Période	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
du 01/04 au 30/09			9H30-12H 14H-18H			
du 01/10 au 31/03			9H30-12H 14H-17H			

URBANISME

Le bulletin municipal n° 9 vous annonçait l'inventaire prochain des zones humides et des haies sur la commune dans le cadre du plan paysage nécessaire à l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) mais savez-vous à quoi servent les zones humides et les haies ?

Les zones humides et les haies sont des réservoirs de biodiversité. Elles font partie intégrante de la structure paysagère du territoire en composant la « trame verte et bleue » et en participant à la qualité du cadre de vie rural. De plus, elles jouent un rôle majeur dans la préservation de la ressource en eau, tant au niveau qualitatif que quantitatif. En stockant l'eau pendant les périodes pluvieuses, les zones humides régulent les crues, favorisent le relargage progressif de l'eau en atténuant l'effet des assecs, favorisent l'alimentation des nappes phréatiques, la filtration et l'épuration de l'eau ainsi que le piégeage du carbone. Elles constituent également des espaces où se développe la biodiversité (habitats, zones de reproduction, étapes de migration, sources de nourriture...).



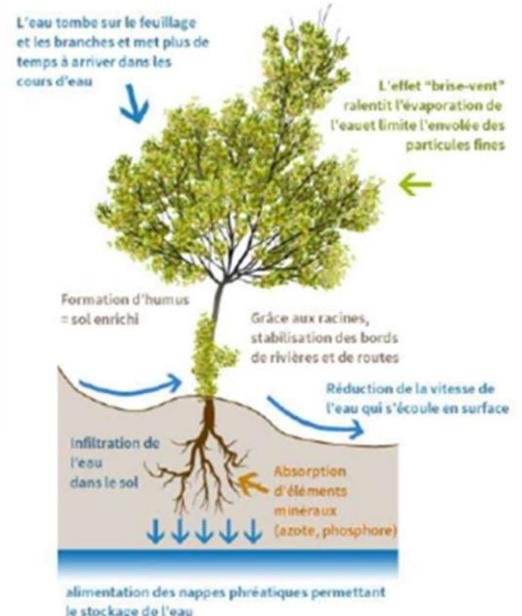
Les services rendus par les zones humides – Illustration : Les Ateliers ASAP (Angers 49) pour le Syndicat Mixte du Bassin de l'Authion et de ses Affluents (SMBAA)

Les haies jouent plusieurs rôles primordiaux au niveau de l'eau, du vent, du sol, du climat. Elles permettent de limiter le lessivage des sols et l'afflux de sédiments dans les cours d'eau. Leur pouvoir absorbant permet de stocker l'eau qui va être progressivement prélevée par les racines des arbres puis évaporée par le feuillage. Les haies ont la particularité de freiner le vent, limitant ainsi l'érosion éolienne et l'évaporation de l'humidité du sol. Grâce à leurs racines, les haies consolident le sol et luttent contre les glissements de terrain. Elles favorisent la diversité biologique grâce aux microclimats qu'elles engendrent (zone d'ombre, de lumière, d'humidité...)

Dernière minute :

La Communauté de Communes de Mellois en Poitou vient de désigner le bureau d'études CITTANOVA pour l'élaboration du PLUi-H. Elle rencontrera le 8 juin les élus de la commune de Valdelaume afin d'initier la démarche et de poser l'état initial de l'environnement communal.

L'arbre, la haie, l'eau et le sol ... comment ça marche ?



INFOS MAIRIE

Les tarifs des salles des fêtes

La Commune met à disposition plusieurs salles des fêtes ou associatives. La réservation est à faire auprès de la mairie. Ci-dessous les tarifs de location :

- Salles de Pioussay, Bouin, Ardilleux et Hanc (Breuil) :

	Habitants :	Hors commune
La journée	50 euros	100 euros
Week-end	100 euros	200 euros

- Préau de Pioussay

	Habitants	Hors commune
La journée	50 euros	80 euros
Week-end	75 euros	120 euros

- Salle Laurent Cantet à Ardilleux

	Habitants	Hors commune
La journée	30 euros	Pas de location
Caution de 100 euros		

- Associations

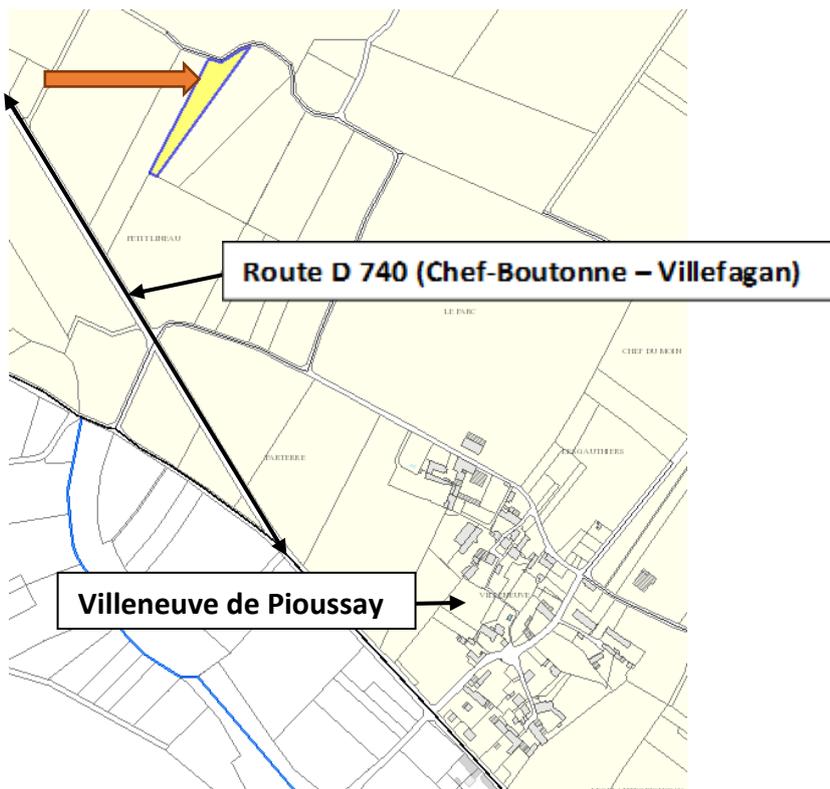
Associations communales : location gratuite



Merci de laisser les salles et le matériel propre suite à votre départ

Verger Communal

Pour les amateurs de fruits, un verger communal est à votre disposition à Villeneuve (à Pioussay, emplacement ci-dessous). N'hésitez à vous y rendre à la saison pour la cueillette de pomme, prune et poire.



Des stagiaires à la mairie de Valdelaume

La mairie de Valdelaume a accueilli des stagiaires, Sabine les accompagne afin qu'elles découvrent le fonctionnement d'une mairie.

Nous vous les présentons ainsi que leur parcours scolaire :

Eloïse CERTAIN a 16 ans, habite à la Place à Pioussay.

Elle a été à l'école maternelle à Pioussay, à l'école primaire et au collège à Chef-Boutonne.

Elle a obtenu le brevet des collèges en 3^{ème}.

Elle prépare actuellement un bac pro SAPAT, Services Aux Personnes et Au Territoire à la MFR de Gençay (86).

Le bac pro SAPAT permet de découvrir différentes structures :

Sanitaires et sociales : crèches, EHPAD, Accueil de Loisirs Sans Hébergement...

Services aux territoires : office de tourisme, médiathèque, centre social et culturel, mairies...

Elle réalise cette formation en alternance : 2 semaines à l'école et 2 semaines en stage.

Eloïse a été en stage à la mairie de Valdelaume pendant 2 semaines début mai, c'était son premier stage en mairie. C'est un stage obligatoire dans sa formation qui permet de découvrir le côté secrétariat et différents mode de fonctionnement d'une administration.

Elle a effectué d'autres stages en EHPAD, en école maternelle et en résidence.

Ces stages dans plusieurs établissements permettent d'appréhender les différents fonctionnements, de travailler avec plusieurs publics (personnes âgées, jeunes enfants et grand public).

Eloïse doit passer son bac l'année prochaine à la MFR de Chauvigny (86).

Suivant le public avec lequel elle aura décidé de travailler, Eloïse fera des formations à l'avenir pour se spécialiser.

Elle a passé deux formations au cours de sa scolarité :

- PRAP : Prévention des Risques liés à l'Activité Physiques (geste du quotidien)
- SST : Sauveteur Secouriste du Travail (cette formation permet d'avoir des connaissances face à un accident pour réaliser les premiers gestes de secours)



Manon Aubert à 21 ans, originaire d'Ardilleux.

Manon a effectué sa scolarité à l'école de Chef-Boutonne en maternelle et primaire, puis elle est allée au collège à Chef-Boutonne et ensuite au lycée Jean François CAIL à Chef-Boutonne également, elle a préparé un CAP commerce puis un BAC commerce ensuite elle a continué ses études à la MFR de Vitrée pour préparer un BAC SAPAT, Services Aux Personnes et Aux Territoires, elle a ensuite réalisé sa terminale à la MFR de Brioux, Manon doit passer son bac courant juin.



Manon a obtenu son CAP et son BAC commerce. Elle a souhaité se réorienter pour se diriger vers le service à la personne (Manon porte un certain intérêt aux relations humaines et aux échanges avec les personnes âgées sa sœur travaillant aussi dans ce milieu elle a ainsi pu échanger à ce sujet et trouver sa voie).

Elle a effectué son BAC en alternance ce qui lui a permis de réaliser plusieurs stages :

- EHPAD à Chef Les 4 saisons
- EHPAD à Celles sur Belle, Résidence les Chanterelles
- La mairie de Valdelaume
- EHPAD à St Maixent l'école La Chanterie

Lors de ses stages en EHPAD, Manon a travaillé dans plusieurs services de façon à voir toutes les facettes du fonctionnement d'un EHPAD. (Ex : Restauration, animation, lingerie et ménage, soins, animation avec des résidents d'unité protégée).

Elle a passé deux formations au cours de sa scolarité :

- PSC 1 et 2 : formation de premiers secours
- SST : Sauveteur Secouriste du Travail (cette formation permet d'avoir des connaissances face à un accident pour réaliser les premiers gestes de secours)

Manon souhaiterait travailler dans une structure qui permet d'accompagner des personnes âgées. Elle va travailler certains week-end et en Août à l'EHPAD de la Chanterie à St Maixent.

Elle a déjà travaillé à l'EHPAD de la Mothe St Héray dans une unité Alzheimer.

Merci à nos deux stagiaires pour l'intérêt et leur travail lors de leur stage à la mairie.



Chasse aux oeufs !

A row of seven colorful Easter eggs with various patterns and colors including pink, yellow, purple, blue, and green.

En ce week-end de Pâques, après le passage des cloches, les petits et les grands ont passé de beaux moments à la recherche des œufs, sur le site de la Jarge, très bien décoré par les riverains.



SOLIDARITE

➤ Mobilibus

Tous les samedis matins, pour vous rendre au centre-ville de Chef-Boutonne, la navette MOBILIBUS vous accompagne. Le coût du trajet est de 1€ aller et 1€ retour. Des tickets sont en vente auprès du chauffeur.

Si ce service vous intéresse, faites-vous connaître auprès de la mairie de Valdelaume.



➤ Registre des personnes vulnérables

Dans le cadre de la mise en place d'une veille sociale, les commissions d'actions sociales des communes utilisent un registre pour contacter régulièrement les personnes vulnérables de leurs territoires.

Ce registre nominatif est un registre servant en cas de crise sanitaire comme la crise sanitaire du Covid-19, ou encore en cas de canicule, grand froid, déclenchement d'alerte.....

Pour rappel, la constitution de ce registre nominatif est une obligation légale.

Les inscriptions sur ce registre peuvent se faire à la mairie sur simple appel téléphonique au 05-49-29-83-63. Si vous êtes, isolé(e), âgé(e), handicapé(e), malade, fragile... faites la démarche afin que nous puissions vous contacter en cas de crise.

➤ Pass'sports entrées piscine/cinéma Chef-Boutonne

Le cinéma de Chef-Boutonne est ouvert et la réouverture de la piscine est annoncée.

La date, ainsi que les horaires d'ouverture sont encore à confirmer.

La commune de Valdelaume renouvelle en faveur des enfants, l'action Pass'port gratuit « Piscine/cinéma ».

Les familles peuvent se présenter à la mairie pour retirer leur carte estivale à compter du 20 juin.

Carte réservée aux enfants de moins 16 ans sur présentation du livret de famille et d'une photographie.

Solidarité

UKRAINE

**VOUS SOUHAITEZ, VOUS AUSSI,
APPORTER VOTRE AIDE
AU PEUPE UKRAINIEN ?**

**Vous pouvez déposer vos dons
à Chef Boutonne le samedi de 9h30 12h30**

Le local est situé à droite de la Mairie, derrière l'ancienne gendarmerie
à côté du local des « Resto du Cœur ».

REMERCIEMENTS

Au collectif UKRAINE de Chef Boutonne, à l'association Convoi de la solidarité,
aux communes qui participent à la collecte
Et à tous les bénévoles sans qui rien ne serait possible

LES BESOINS IMMEDIATS SONT LES SUIVANTS :

HYGIÈNE

Lingettes, dentifrices et brosses à dents pour enfants et adultes
Gel douche et shampoing bébés et adultes. Rasoirs et mousse à raser
Protection hygiéniques. Crème pour le visage et pour les mains
Sticks lèvres, Déo femmes, brosses à cheveux
Gels hydroalcooliques, savons liquides

PETITE ENFANCE

Porte bébés, poussettes CANNES parfait état de fonctionnement
Tétines, biberons, bavoirs NEUFS
PETITES couvertures bébé /plaid polaire type GIFU ou IKEA (légers et neufs)
Poupées, barbies, voitures, tubes pour faire des bulles, baguettes de fée ...
NE PRENDRE QUE DES JOUETS DE PETITES TAILLES PROPRES ET NON CASSES
Des crayons mais petites tailles avec petits cahiers de dessin ou de coloriage (format A5)
Doudous ou petites peluches TRES PROPRES OU NEUVES

NOURRITURE

Conserves, eau
Lait bébé liquide en 25cl, lait SANS lactose
Friandises et gâteaux sous SACHETS INDIVIDUELS, (madeleines, bonbons, sucettes ...)
Gourdes de compote, gourde de Brassés ou Récré O'lé
Canettes / bouteilles Coca 33cl, jus de fruits à la paille
Briques de lait chocolaté ou fruité individuelles...
Barres de céréales ou protéinées INDIVIDUELLES
Pâtes de fruits / fruits secs

DIVERS

Fauteuils roulants
Valises qui roulent et en très bon état
Sacs cabas, sacs à dos
Parapluies, ponchos de pluie
Sacs poubelles, essuie tout
1 trousse de secours : compresses style gaze, sérum physiologique, lingettes désinfectantes, pansements, gel hydroalcoolique

MALO
ERINE
ELINA
MAËL.

COMMENT FAIRE UN LAND-ART

- ① Imaginer un land-art dans sa tête.
- ② Trouver le lieu ou faire son land-art.
- ③ Éléments à rassembler pour faire son land-art : des bâtons ; des feuilles ; des fleurs ; de l'herbe ; des baies, de la terre...
- ④ Construire son land-art avec les éléments naturels. Disposer des bâtons en forme de carré. Autour du carré, disposer des bouts de bois en forme d'étoile. Mettre des fleurs dans le carré et des pierres autour.

Qu'est-ce qu'un « land-Art » : Le land art est une tendance de l'art contemporain utilisant le cadre et les matériaux de la nature (bois, terre, pierres, sable, eau, rocher, etc.).



Les cabanes

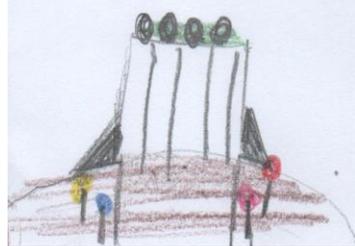
Le mercredi nous allons en forêt,
les plus petits comme les plus
grands.

Nous avons fait des cabanes.

Comment nous faisons :

- 1 Il faut trouver l'endroit pour la construire.
- 2 Par groupe nous ramassons des éléments naturels: des fleurs,
du bois, des pierres, et d'autres choses.
- 3 Ensuite, nous construisons, nous faisons
des murs, nous disposons des bâtons verti-
calement sur un autre mis horizontalement et
nous les calons avec des pierres.
- 4 Nous pouvons faire le sol en pierre ou en
bois.
- 5 Si on le souhaite, nous pouvons décorer avec
des fleurs, des feuilles...
- 6 Nous pouvons également faire un toit en
bois, caber des bâtons entre les arbres.

Noé Esteban
Céleste



Collage Naturel

Collage Naturel

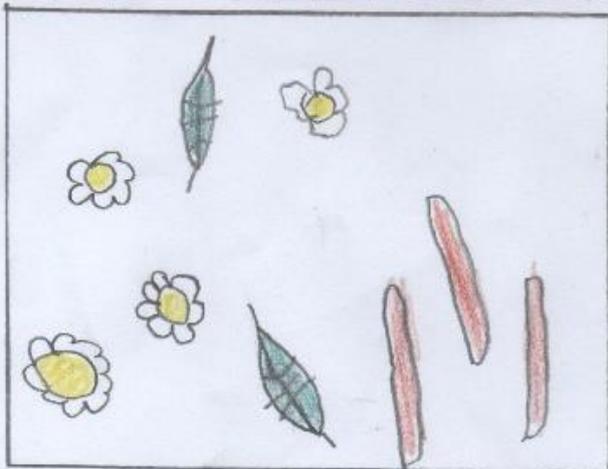
① Mettre une bâche sur le sol pour ne pas se salir.

② PRENDRE UNE FEUILLE DE PAPIER ET DE LA COLLE.

③ Se balader dans la forêt pour ramasser des éléments naturels (fleurs, feuilles, mousses, écorces, ...)

④ Votre collage peut ressembler à quelque chose ou pas.

BON COLLAGE



Guirlandes de cacahuètes

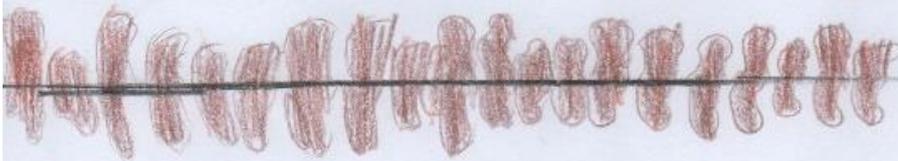
Pour les guirlandes de cacahuètes, il faut

des cacahuètes
un poinçon
du fil de fer ou de la corde

Comment on fait

On fait des trous dans les cacahuètes, avec le poinçon et on les enfle sur le fil de fer, et on recommence l'opération, on les accroche sur les arbres.

Avec de la corde on fait un noeud autour de la cacahuète, on recommence l'opération, on les accroche.



Julia adre Nyamis

Tissage

Matériel :

deux bouts de bois

du fil

deux arbres

un ciseaux

éléments décoratifs de la nature

Nous avons accroché deux branches parallèlement entre deux arbres. Ensuite nous avons tissé des fil entre les deux branches parallèles en passant le fil par-dessous et par-dessus. Ensuite nous avons décoré le fil avec des éléments naturels.



Foyer Rural de Bouin



Feu De La Saint Jean Le 25 JUIN 2022

A BOUIN

- A partir de 19 heures 30 → Repas à la salle des fêtes de Bouin
- 22 heures 30 → Retraite aux flambeaux
- 23 heures → Feu de la Saint Jean au lavoir du Puits de l'Aume

Menu

- Apéritif
- Pâté / Macédoine de légumes
- Echiné de porc / Pommes de terre/ Champignons
- Fromage
- Tartelettes aux fruits
- Café / Thé / Infusion

Prix du repas : 17€, gratuit jusqu'à 10 ans.

Inscription avant le 19 juin au 06 33 48 88 63 ou 06 07 18 71 55

Apporter son couvert

Ardilleux

FÊTE la MUSIQUE le 18 juin



à partir de 18h30 venez partager de bons moments,
avec les Groupes

Les Fluos

La Banda «Les Di'Sonnants »

Les GrosMi

Buvette - Sandwichs - Repas (réservations possibles

au 0648174237- 0642515752 – 0631506853 ou /mail

Organisée par le Comité des Fêtes d'Ardilleux

Foyer Rural de Pioussay

➤ Vide-Grenier le dimanche 12 juin au stade à Pioussay

**BROCANTE
ET VIDE GRENIERS
À PIOUSAY**

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

**DIMANCHE
12 JUIN**

ACCUEIL DES EXPOSANTS
SUR LE STADE
À PARTIR DE 7H00

**BUVETTE
ET
RESTAURATION
SUR PLACE !**
CAFÉ OFFERT
AUX EXPOSANTS

1€ LE MÈTRE LINÉAIRE
RÉSERVATIONS
INFORMATIONS
06 23 50 06 43

ORGANISÉ PAR LES MEMBRES DU FOYER RURAL DE PIOUSAY

➤ Cinéma en plein air le samedi 16 juillet au stade de Pioussay

Le samedi 16 juillet n'hésitez pas à venir nombreux pour le cinéma en plein air, projection du film : « Un tour chez ma fille » qui aura lieu sur le stade de Pioussay, 1€ l'entrée, buvette sur place.

Apporter vos chaises, vos transats, vos plaids et couvertures si la soirée est fraîche.



BRAVO!

**GIRL
POWER**



Championnats départementaux : des médailles comme s'il en pleuvait !

Des médailles, mais pas la pluie, malheureusement...

L'équipe de l'écurie de Valdelaume ne s'est pas déplacée à Niort pour de la figuration : 5 podiums !

Dès le matin, c'est Camille LAMADE avec Nirvana qui s'adjuge la plus haute marche en obstacle club 4. Sa sœur Marie (étudiante en STAPS) et Athos du breuil décrochent l'or en dressage club 2. L'or, également, pour Kimberly DAUBRENET (habitante de Bouin) et Cyclone du breuil en dressage club 3. Alyssa VANNERON et Stormix ramènent l'argent en club 3 obstacle et Léa DEMPURE (la plus jeune) et Aramis du breuil, le bronze en dressage club 3.

Ces résultats sont le fruit d'un entraînement issu des méthodes de haut niveau, avec des couples cheval/cavalier bien dans leur corps, bien dans leur tête.

De bonne augure pour les Championnats de France en juillet !

Avant les promenades, camps poneys et sorties nocturnes de cet été, rendez-vous le 26 juin pour une importante compétition aux écuries du breuil.

Sans commune mesure avec les besoins agricoles, nous aussi souhaitons la pluie pour un terrain adapté aux nécessités sportives.

Les écuries du breuil : 05 49 29 85 35 ou 06 87 11 48 17

PS : les affixes "du breuil" signifient que les poneys ou chevaux sont nés aux écuries du Breuil-Coiffault.

INFOS DIVERSES



Les jeux intervillages de Theil-Rabier auront lieu le 30 juillet 2022.

L'équipe de Valdelaume est en train de se constituer, il manque des adolescents et quelques enfants pour que l'équipe soit complète. L'équipe doit être constituée de 15 personnes minimum dont 3 enfants de moins de 12 ans et 2 adultes de l'équipe devront jouer « les intellectuels ».

Chaque équipe se verra attribuer une couleur après son inscription. La commune participe au coût du flocage de leur tee-shirt.

Si vous êtes intéressés merci de contacter Mr Yves GABOREAU au 06 26 06 12 85.



Numéros utiles

Pour accéder aux services actuels offerts par la communauté de communes, contactez-nous à partir des numéros utiles.



Écoles

☎ 05 49 27 56 84 **service scolaire, transport scolaire, (inscriptions, lignes...) restauration scolaire**

Enfance, jeunesse

☎ 05 49 27 56 84

Sports

☎ 05 49 35 13 57 **base de plein air du Lambon**
☎ 05 49 07 15 69 **équipements sportifs couverts**
☎ 05 49 07 15 69 **service piscines**
☎ 05 49 27 01 91 **piscine Aqua'Melle**

Aménagement et urbanisme

☎ 05 49 29 83 93

Tourisme

☎ 05 49 27 09 62 **Pays d'art et d'histoire**
☎ 05 49 27 26 98 **musée de Rauranum**
☎ 05 49 32 85 11 **village vacances du Lambon**

Service d'aide à domicile

☎ 05 49 27 80 20 **centre intercommunal d'action sociale (CIAS) (ménage, portage de repas, toilette des personnes âgées...)**

Assainissement

☎ 05 49 29 13 16 **accueil**
☎ 06 83 37 57 10 **numéro d'urgence (secteurs Celles-sur-Belle, Lezay, Melle)**
☎ 06 67 01 62 45 **numéro d'urgence (secteurs Brioux-sur-Boutonne, Chef-Boutonne, Sauzé-Vaussais)**

Environnement

☎ 05 49 27 56 79 **achat de composteurs, collecte des ordures ménagères, collecte des encombrants, déchèteries, location de broyeurs**

Patrimoine immobilier

☎ 05 49 07 78 42

Associations du territoire

☎ 05 49 290 290 **demande de participation, versement**

Développement économique

☎ 05 49 290 290

France services

☎ 05 49 07 75 22 **Site de Sauzé-Vaussais**

Pour toute autre demande d'information, merci de contacter l'accueil général au 05 49 290 290.

Pour plus d'informations : www.melloisenpoitou.fr



FRANCE SERVICES ET SES PARTENAIRES

vous renseignent sur...

Famille

- Effectuer une demande d'aide au logement, d'allocations familiales, de RSA, de prime d'activités.
- Obtenir une attestation CAF ou MSA.
- Faire une demande de bourse...

Social/santé

- Prendre un RDV avec un travailleur social.
- Vérifier ses remboursements ou le paiement d'indemnités journalières.
- Obtenir une attestation de droits sécurité sociale, une nouvelle carte vitale...

Emploi

- S'inscrire et faire ses démarches sur l'espace personnel de Pôle Emploi.
- Obtenir un RDV avec un conseiller...

Logement/rénovation énergétique

- Votre logement, la rénovation.
- Le choix d'un mode de chauffage...

Retraite

- S'informer sur ses droits.
- Obtenir un relevé de carrière.
- Demander sa retraite.
- Mettre à jour un dossier...

Titres sécurisés

- Pré-demande de carte d'identité, carte grise ou permis de conduire...

Impôts

- Aide à la déclaration d'impôts, paiements.
- Obtenir un avis d'imposition...

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MELLOIS EN POITOU

Un service public de proximité piloté par la communauté de communes Mellois en Poitou qui apporte une réponse à visage humain aux besoins des citoyens.

Vos France services ont pour mission de vous accueillir, informer, conseiller, accompagner et de faciliter vos démarches administratives et/ou numériques quotidiennes.

Un dossier complexe ? Un blocage administratif ?

Vous êtes reçus sur rendez-vous en toute confidentialité et/ou mis en relation avec nos partenaires !

Ce service public au cœur de la modernité pensé du point de vue de l'usager, répond à la mise en place des démarches trop éloignées de chez vous.

Chaque agent d'accueil France services a bénéficié d'une formation auprès des partenaires.

Partenaires nationaux :



Partenaires locaux :



www.melloisenpoitou.fr

Mellois en Poitou



FRANCE SERVICES À chacun son service public

Les services du quotidien à moins de 30 minutes de chez vous.

Famille, santé, recherche d'emploi, retraite...



Conception communautaire de communes Mellois en Poitou et les structures - image © DR et freepik.com - 2021



à La Mothe Saint-Héray

27 rue du Maréchal Joffre
79800 La Mothe Saint-Héray

LUNDI : 13h30-17h30
MARDI : 9h-17h30
MERCREDI : 9h-12h
JEUDI : 9h-17h30
VENDREDI : 9h-12h

05 49 10 95 23

franceservices.lamothesaintheray@melloisenpoitou.fr

à Celles-sur-Belle

1, avenue de Limoges
79370 Celles-sur-Belle

LUNDI : 13h30-17h30
MARDI : 9h-17h30
MERCREDI : 9h-12h
JEUDI : 9h-17h30
VENDREDI : 13h30-17h

05 49 08 18 87

franceservices.cellesurbelle@melloisenpoitou.fr

à Chef-Boutonne

7 avenue de l'hôtel de ville
79110 Chef-Boutonne

LUNDI : 13h30-17h30
MARDI : 9h-17h30
MERCREDI : 9h-12h
JEUDI : 9h-17h30
VENDREDI : 9h-12h

05 49 29 28 03

franceservices.chefboutonne@melloisenpoitou.fr

à Lezay

5 rue Gate Bourse
79120 Lezay

LUNDI : 13h30-17h30
MARDI : 9h-17h30
MERCREDI : 9h-12h
JEUDI : 9h-17h30
VENDREDI : 13h30-17h

05 49 07 33 81

franceservices.lezay@melloisenpoitou.fr

Pour un déplacement efficace :

✓ pensez à prendre vos identifiants

à Sauzé-Vaussais

Espace Salcido
40 grand rue
79190 Sauzé-Vaussais

LUNDI : 13h30-17h30
MARDI : 9h-17h30
MERCREDI : 9h-12h
JEUDI : 9h-17h30
VENDREDI : 9h-12h

05 49 07 75 22

franceservices.sauze@melloisenpoitou.fr



● France services à Brioux-sur-Boutonne
05 49 07 85 34
brioux-sur-boutonne@france-services.gouv.fr



VENTE DE MATÉRIEL

Vente de matériel d'occasion * :

- Outillage de jardin : tracteurs tondeuses, tronçonneuses, taille haies, broyeur thermique...,
- Echafaudage,
- Remorques,
- Accessoires de bricolage : scie à onglet, compresseur d'air, poste à souder, rouleaux de moquette et sol plastifié...,
- Mobilier : bureaux, tables, fauteuils, chaises, bancs...



Samedi 11 JUIN 2022

13H - 17H

Sur le site des Services Techniques :

Lieu-dit La Barre de Sepvret
Route de St Jacques
79120 SEPVRET

Biens d'occasion vendus en l'état, à récupérer sur place par ses propres moyens, ni repris, ni échangés.

Paiement sur place, en espèces ou par chèque accepté.

* Liste non exhaustive

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MELLOIS EN POITOU
2 place de Strasbourg - CS 60048 - 79500 MELLE
www.melloisenpoitou.fr -  MelloisenPoitou

 **Mellois**
en POITOU
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Inscrivez-vous
du 1^{er} juin au
20 juillet 2022

Garderie périscolaire
matin et soir

Restauration
scolaire

Temps d'Activités
Périscolaires

Accueil de loisirs

Activités jeunesse

UNE DIFFICULTÉ, UN RENSEIGNEMENT ?

Vos services de proximité

Direction éducation

Du lundi au vendredi
De 9h à 12h et de 14h à 17h
(fermé mardi matin et jeudi matin)
2 rue des fusains - 79500 Melle
Tél. 05 49 27 56 84
education@melloisenpoitou.fr

France services

(aide à la démarche en ligne)

Celles-sur-Belle : 05 49 08 18 87
Chef-Boutonne : 05 49 29 28 03
La Mothe Saint-Héray :
05 49 10 95 23
Lezay : 05 49 07 33 81
Sauzé-Vaussais : 05 49 07 75 25



INSCRIPTION

PÉRISCOLAIRE ET EXTRASCOLAIRE

de Septembre 2022 à Août 2023



UNE SEULE ADRESSE

Rendez-vous en ligne sur :

[https://www.espace-citoyens.net/
espacefamilles-melloisenpoitou](https://www.espace-citoyens.net/espacefamilles-melloisenpoitou)



Cas n°1

› Enfant(s) déjà inscrit(s) en 2021/2022 ?

- Rendez-vous dans votre espace personnel
- Familles ou structures d'accueil :
le dossier d'inscription vous sera transmis
via le cahier de liaison

Cas n°2

› Nouveau sur le territoire ? › 1^{ère} inscription dans une de nos écoles communautaires ?

- Rendez-vous sur l'espace familles et
créez votre espace
- Familles ou structures d'accueil : contactez-nous



www.melloisenpoitou.fr



Communauté de communes Mellois en Poitou

Transports scolaires

Rentrée 2022-2023



* de la maternelle au lycée

Inscriptions à partir du 1^{er} juin 2022 et paiement en ligne

➤ transports.nouvelle-aquitaine.fr

* Rubrique transport scolaire

* Deux-Sèvres



Retour des inscriptions au 20 juillet 2022

ATTENTION, toutes les inscriptions après cette date seront majorées d'une pénalité de retard de 15,00 €

Tarifs en vigueur pour la rentrée 2022/2023



Merci de vous munir de votre avis imposition 2021 sur les revenus 2020.

QF Fiscal (moyenne mensuelle revenu de référence/nbre de parts fiscales)	maternelles et élémentaires	internes	collèges et lycées
Tranche 1 = 0 à 450 (ayant droit ⁽²⁾)	15 €	24 €	30 €
Tranche 2 = 451 à 650 (ayant droit ⁽²⁾)	26 €	39 €	51 €
Tranche 3 = 651 à 870 (ayant droit ⁽²⁾)	46 €	63 €	81 €
Tranche 4 = 871 à 1250 (ayant droit ⁽²⁾)	79 €	93 €	114 €
Tranche 5 = >1250 (ayant droit ⁽²⁾)	115 €	120 €	150 €
Non ayant droit ⁽³⁾	160 €	150 €	195 €
Navette RPI	15 €		
Familles d'accueil	81 €	81 €	81 €
Duplicata	10 €	10 €	10 €

⁽²⁾ **ayant droit** : les élèves de primaire respectant le secteur de rattachement défini par la communauté de communes et les élèves de collège et lycée respectant la sectorisation de l'enseignement général.

⁽³⁾ Les inscriptions des enfants non rattachés à l'établissement scolaire de leur sectorisation scolaire pour des raisons personnelles seront **considérées comme non ayant droit** et se verront appliquer un tarif différent sous réserve de places disponibles après étude de la demande par les services de la région Nouvelle-Aquitaine.

Service transport

2 rue des fusains - 79500 MELLE - 05 49 07 46 74

Lundi, mercredi et vendredi : 9h - 12h et 13h30 - 17h | Mardi et jeudi : 13h30 - 17h

Vous pouvez également vous renseigner auprès des France services (aide à la démarche en ligne) :

Celles-sur-Belle : 05 49 08 18 87 | Chef-Boutonne : 05 49 29 28 03

La Mothe Saint-Héray : 05 49 10 95 23 | Lezay : 05 49 07 33 81 | Sauzé-Vaussais : 05 49 07 75 25

www.melloisenpoitou.fr /  MelloisenPoitou



Concours photo 2022

« Ombres et lumières sur les zones humides »



1^{er} prix Enfant – CHESNEAU Lou-Ann
« L'eau vive des sous-bois »



2^e prix Enfant – CHESNEAU izia
« Meunier tu dors ? »



3^e prix Enfant – BLANCANT Mylan
« Rideau d'arbres en miroir »



3^e prix Enfant – LEFEBVRE Jeanne
« L'écrivisse joue à cache-cache »



1^{er} prix Ado – FETIS Léa –
« Au doux ruissellement de l'eau »



1^{er} prix Adulte – AUDRY Hubert
« Coucher de soleil sur le marais de St-Fraigne »



2^e prix Adulte – MEGE Guillaume
« Lever de soleil sur l'Osme »



3^e prix Adulte – CARRIER François
« Le cercle de la vie »

PHOTO MYSTERE : « KEKOLE K'SA »

Cette photo a été prise sur la Commune de VALDELAUME, où ? A vous de deviner ...



Nous organisons un petit concours ludique tout au long de l'année. A chaque bulletin à vous de retrouver où a été prise la photo et ce qu'elle représente, vos réponses seront à envoyer sur la boîte mail de la Mairie : mairie-valdelaume@paysmellois.org

ou par courrier déposé dans la boîte aux lettres avec vos coordonnées, à l'adresse suivante :

« MAIRIE DE VALDELAUME – PHOTO MYSTERE
1 rue du Puits Grelet – HANC - 79110 VALDELAUME ».

Le gagnant recevra un lot, s'il y a plusieurs bonnes réponses, un tirage au sort sera pratiqué parmi les bonnes réponses. Le résultat et la réponse seront communiqués dans le bulletin suivant.

La gagnante du concours du bulletin n°10 est Mme Claire Sauquet, le lot gagné est un bon d'achat chez la fleuriste de Chef-Boutonne « le Jardin du Temps ».

Merci de votre participation !



La photo mystère du dernier bulletin a été prise à Ardilleux rue du Vigneau. Il s'agit d'un pigeonnier-caisse, intégré au mur d'une ancienne ferme.

Le département des Deux-Sèvres compte de nombreux modèles de pigeonniers :

- Pigeonnier-tour : ceux de forme cylindrique sont les plus anciens (XIV^{ème} siècle) quand les formes carrées apparaissent au XVI^{ème} siècle. Dans le département, le seul exemplaire conservé de forme polygonale est implanté à Sauzé-Vaussais en bordure de la route départementale n°948 (pigeonnier de la Poste Royale de Sauzé-Vaussais (fin XVI^{ème} siècle)
- Pigeonnier troglodytique : celui de Tourtenay est utilisé comme cave,
- Pigeonnier-grenier, également appelé fuie : un exemple de ce type datant de 1891 est située rue de la borderie à Ardilleux,
- Pigeonnier-volet ou pigeonnier-caisse ;

Avant la Révolution, posséder un colombier en pied (ancêtre du pigeonnier) était un privilège réservé à la noblesse. Pour les autres types de pigeonnier, il fallait être propriétaire d'au moins 50 arpents (2,5 ha) de terres labourables pour en bénéficier.

Parce que les pigeons se nourrissent de semences, on limitait, selon les régions, le nombre de couples à un par arpent, soit environ trois à l'hectare. C'est ainsi qu'on pouvait mesurer la fortune d'un propriétaire au nombre de boulins (logement par pigeon) de son colombier.

A titre d'exemple, près de Colonges-sur-Autize, à Béceleuf, le pigeonnier de Pouzay, célèbre pour le chêne centenaire qui pousse en son centre, compte 2700 boulins.

Toujours afin de limiter les dégâts aux cultures, certaines communes imposaient l'enfermement des pigeons à l'époque des semailles et des moissons sous peine d'être considérés comme gibiers pouvant être tués.

Le pigeon était élevé non seulement pour la qualité de sa chair mais aussi pour l'excellence de sa fiente, la colombine (ou guano) puissant engrais très prisé en agriculture jusqu'au 19^{ème} siècle. En 1837, 20 litres de colombine était vendus 5 francs de l'époque.

Sources : « Maisons paysannes et patrimoine de pays en Deux-Sèvres » de Madelaine Audebrand et site « Esprit de pays »

The mystery photo of last bulletin was taken in Ardilleux rue du Vigneau. It's a dovecote-box integrated into the wall of an old farm.

The Department of Deux-Sèvres has a lot of model of dovecote :

- *Tower-Dovecote : those of cylindrical shape are the oldest (fourteenth century) when square shaped ones appear in sixteenth century. In the Department, the only preserved specimen of polygonal shape was in Sauzé-Vaussais along departmental road n° 948, it's Royal Post Office dovecote of Sauzé-Vaussais (late sixteenth century).*
- *Troglodyte-Dovecote : That of Tourtenay's one is used as a cellar.*
- *Attic-Dovecote, also called « fuie » : an example of this model dating 1891 is in Ardilleux rue de la borderie.*
- *Shutter-Dovecote or Dovecote-box.*

Before the Revolution, owning a dovecote in foot was a privilege reserved for the nobility. For other types of dovecote, the owner must have at least fifty arpents (2,5ha) of arable land.

Because pigeons feed on seeds, the number of pairs was limited to one per acre, or about three per hectare, depending on the region. This is how one could measure the fortune of an owner by the number of boulins (housing per pigeon) of his dovecote.

For example, near Colonges-sur-Autize, in Béceleuf, the dovecote of Pouzay, famous for the century-old oak that grows in its center, has 2700 boulins.

Still in order to limit the damage to crops, some municipalities imposed the confinement of pigeons at the time of sowing and harvesting under penalty of being considered as game that could be killed.

The pigeon was bred not only for the quality of its flesh but also for the excellence of its droppings, the powerful columbine (or guano) fertilizer very popular in agriculture until the 19th century. In 1837, 20 liters of columbine was sold for 5 francs at the time.



Pour commander
Téléphone : 06 07 37 34 84

Facebook : [Pizza J'aym](#)

N'hésitez pas à nous suivre

Adresse mail : pizzajaym@hotmail.com

Réservation pour évènement



Chez Pizza J'aym, notre priorité c'est la qualité !

Des aliments frais, des produits italiens et une cuisson au feu de bois. Notre pâte est faite maison avec une recette bien spécifique.

C'est grâce à tous ces éléments et notre savoir-faire que nous vous présentons des pizzas incontournables.

Une pizza du mois sera ajoutée et renouvelée en fonction des saisons. Pour les plus gourmands nous vous proposons également une gamme de dessert.

Suivez notre actualité sur Facebook et n'oubliez pas de faire tamponner votre grille :

10 pizzas achetées, la 11^{ème} est OFFERTE !

Merci à vous d'aimer autant que nous la pizza.

Aymeric et Julie

..... HORAIRES D'OUVERTURE & EMPLACEMENTS

De 18h30 à 21h00

Lorigné (place de l'église) : **Mardi**

Melleran (place de l'église) : **Mercredi**

Bouin (aire de repos sur la D740) : **Jeudi**

Villefagnan (place du Champ de Foire) : **Vendredi**

Les Maisons Blanches (entrée du village, rond point D948) : **Samedi**



..... **MOYENS DE PAIEMENTS** : Cartes, Espèces

..... **FIDÉLITÉ** - (N'oubliez pas de faire tamponner votre grille)



Imprimé en France - 79 South-Vendée - 05600 ZEST - NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

Pizza J'aym est présent sur notre commune le jeudi soir sur la place de l'église de Bouin et à partir juillet à la place de l'église de Pioussay.



Associations, Professionnels

Vous souhaitez faire connaître votre activité (associations, entreprise...etc), n'hésitez pas à contacter la mairie pour insérer un article dans les prochains bulletins.

Clafoutis aux fraises

Préparation

Préparation : 15 min

Cuisson : 30 min

Ingrédients pour 6 personnes :

500 g de fraises

4 œufs

30 cl de lait

100 g de farine

100 g de sucre

50 g de beurre

2 sachets de sucre vanillé



1 - Préchauffez le four à 200°C (th.7), et pendant qu'il monte en température, préparez l'appareil à clafoutis dans un saladier. Mélangez d'abord vigoureusement (à la cuillère ou au fouet) les œufs et le sucre ensemble, puis incorporez la farine, puis 35 g beurre (fondu), et le lait (à température ambiante ou tiédi, s'il était froid). Mélangez-bien pour obtenir une pâte bien lisse et fluide.

2- Lavez et équeutez les fraises, coupez-les en 2, et déposez-les dans un moule rond (graissé avec le beurre restant). Versez la pâte à clafoutis sur les fraises, saupoudrez le dessus avec le sucre vanillé, puis faites cuire pendant 20 à 30 min, et retirez du four, lorsque le dessus est bien doré.

Astuces

Si vous voulez que votre clafoutis caramélise encore plus, ajoutez quelques copeaux de beurre avec le sucre juste avant la cuisson. Si vous voulez lui donner une saveur plus exotique, incorporez à la pâte une cuillère à soupe de noix de coco râpée. Et si vous pensez que les fraises ne seront pas assez sucrées, servez votre clafoutis saupoudré de sucre glace.



<https://www.cuisineaz.com/recettes/clafoutis-aux-fraises-48856.aspx>

*Publication de la commune de Valdelaume
Directeur de publication : Le maire de Valdelaume
Imprimé et distribué par nos soins à 550 exemplaires – Ne pas jeter sur la voie publique*